Lasure longue durée aux résines alkydes modifiées en phase aqueuse

MICROPOREUSE
FAIBLE ODEUR
PIGMENTATION RESPECTANT LE VEINAGE DU BOIS
HYDROFUGE
BIOSTATIQUE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Définition: Lasure en phase aqueuse, d'aspect velouté, à base de résines alkydes modifiées, formant un feuil opaque, pour la décoration et la protection de la surface du bois contre les intempéries.
- **Conditionnement :** Fût de 15 L, pot de 2.5 L, boite de 0.75 L.
- Teintes : Livré en blanc et toutes teintes du nuancier LASURCOLOR. Les autres teintes ou les contretvoes sont réalisés à la machine à teinter.

Note: le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence exécutée sur le support en bois ou aux éprouvettes de couleur approuvées par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

- Travaux : Neufs, de rénovation ou d'entretien.
- Emplacement : A l'extérieur ou à l'intérieur.
- **Destination**: Toutes structures en bois (charpentes, bardages, menuiseries, frisettes, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

Bois massifs et panneaux dérivés du bois.

Précautions d'emploi :

La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage...) peuvent entraîner des variations de teintes importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté. Le nuancier ne saurait se substituer aux éprouvettes d'échantillons de couleur qui doivent être établies en trois exemplaires avant le début des travaux et encore moins, se substituer à la surface de référence qui doit être approuvée par le maître d'ouvrage avant les travaux (cf. NF DTU 59.1).

En intérieur :

- Deux ou trois couches sont possibles.
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 10 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

En extérieur :

- Sur bois neufs ou bruts, trois couches sur sont indispensables.
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.
- Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.

Matériel:

- Brosse.
- Rouleau microfibre de 6 à 10 mm.
- Gant à peindre.
- Pistolet pneumatique.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution:

A l'eau.

- Brosse rouleau et pistolet : en couche d'impression : 10 à 20 % selon la dureté des bois. Autres couches : pas de dilution, prêt à l'emploi.
- Pistolet : 15 à 20 % selon la dureté des bois.

Rendement superficiel spécifique :

9 à 15 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage :

- Sec en surface : 1 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 6 h.

	NETTOYAGE ET	SUR FONDS BRUTS			
	PREPARATION DES FONDS	D'ASPECT HETEROGENES	D'ASPECT HOMOGENES	SUR FONDS ANCIENS	BOIS REVETUS
	Préparation	Les bois bruts et neufs seront poncés, brossés et dépoussiérés.Les bois gras seront préalablement dégraissés.		Ponçage, dépoussiérage, dégraissage si besoin. Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés et éclaircis à l'eau de javel diluée suivi d'un rinçage à l'eau claire. Les supports préalablement nettoyés, doivent présenter une bonne cohésion de surface.	Les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis (par décapage chimique, hydro gommage, ponçage suivi d'un dépoussiérage). Les lasures en bon état de conservation seront préalablement poncées et dépoussiérées.
MODE D'APPLICATION					
	Impression*	NEOLASUR OPAQUE diluée NEOLASUR diluée			
	Finition	En intérieur : 1 à 2 couches de NEOLASUR OPAQUE. En extérieur : 2 couches de NEOLASUR OPAQUE. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini.			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. *Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).





NEOLASUR OPAQUE

Lasure longue durée aux résines alkydes modifiées en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances « DoP » volontaire (cf. QR CODE cidessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à :
 - Hydrofuge et microporeux.
 - Protection contre les intempéries.
 - Protection du feuil contre les attaques des champignons de bleuissement ou de moisissures (biostatique).
 - Protection contre la détérioration d'aspect.
 - Apporte une couleur décorative tout en respectant les reliefs naturels de la structure du bois.

Identification:

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 4a.

Présentation en pot :

Légèrement gélifiée.

Aspect du feuil sec :

- "Velouté Opaque"
- BS à 85°= 14 et BS à 60°= 8.

Masse volumique:

 $1,02 \pm 0,05 \text{ kg/dm}^3$ (en blanc).

Extrait sec:

- En poids: 29.5 % ± 2.0%.
- En volume calculé : 28,0 % ± 2,0%.

Diluant:

Fau.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Conservation:

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité: Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 Novembre 2002).

Fiche de données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences règlementaifes et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe

allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e): 130 g/l. Ce produit contient max1 g/I COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE":

Page 2/2

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.



